

Le Paris-Villette dans la résistance

Le bras de fer se poursuit entre Patrick Gufflet et Bruno Julliard à la Mairie de Paris qui ne veut pas transiger.

PAGE 3

MC2 de Grenoble : short-list à deux noms

La succession de Michel Oriet à la MC2 de Grenoble, scène nationale, se jouera dans une très courte présélection.

PAGE 3

À Lille, le spectacle crée du lien social

Une étude confirme l'importance du spectacle vivant dans les pratiques artistiques et culturelles de la population.

PAGE 5



V. VIAL

Budget 2013 : nuages sur les crédits de l'action culturelle extérieure PAGE 4

BIMENSUELLE
N°304
26 octobre 2012

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Le secteur du spectacle pour l'enfance et la jeunesse reprend son élan

Quelque 300 professionnels du secteur étaient rassemblés le 20 octobre à Paris après la publication d'un manifeste. Ils ont approuvé l'idée d'une «année du jeune public».

La mobilisation en faveur du spectacle vivant jeune public, lancée en 2006 par une étude nationale de l'association Scène(s) d'enfance et d'ailleurs, a débouché cet été sur un manifeste contenant 40 propositions. Le 20 octobre, plus de 300 professionnels étaient rassemblés au Théâtre Monfort à Paris, en attente de mesures concrètes en faveur de la reconnaissance du spectacle jeune public. Ils devront compter d'abord sur leurs propres initiatives, comme celle d'une «année du jeune public». Car l'engagement politique est faible, comme en témoigne l'absence de la ministre, mais aussi de maires ou présidents de collectivités. Or, au cours des six dernières années, la situation du jeune public s'est encore détériorée. C'est ce qu'assure Laurent Coutouly, directeur de l'Arche, scène conventionnée à Béthoncourt, et l'une des chevilles ouvrières du nouveau manifeste : «On le constate tous les jours au contact des artistes. Il y a eu une forte croissance de l'offre, l'arrivée de spectacles jeune public ambitieux portés par des metteurs en scène réputés et, en même temps, une réduction des créneaux de

diffusion. L'étude disait que la moitié des compagnies donnaient au moins 60 représentations par an. Ce chiffre n'est plus d'actualité.»

Ministère : un groupe de travail

Présente au Théâtre Monfort, Christine Milleret, chargée de mission jeunesse, éducation artistique, développement des publics et de la diffusion à la Direction générale de la création artistique (DGCA), confirme le repli : «Là où on avait une moyenne de 26 représentations par création, on est aujourd'hui tombé à 22», convient-elle. Cependant, elle estime qu'en comparaison du théâtre pour adulte, «il n'y a pas

réellement de problème pour la circulation des œuvres jeune public». Elle qui défend le théâtre jeune public comme un théâtre à part entière, reconnaît pourtant des difficultés de production dans ce secteur qui a du mal à s'inscrire dans les «logiques de cercles» des milieux professionnels. Elle avance trois propositions : affiner le suivi par le ministère des structures et de leur investissement dans le secteur jeune public, porter une attention renforcée à ce secteur lors de l'attribution des soutiens aux résidences et à la production des compagnies, et «mettre en place un groupe de travail, dans le prolongement des propositions du manifeste, avec

le concours des institutions et des personnels en région.»

Éducation artistique : prévenir les risques

La conjoncture aggraverait donc une marginalisation qu'Emmanuel Demarcy-Mota décrit comme un problème de société : «Dans la communauté occidentale du théâtre, la question de l'enfance est en retard», expliquait lors du colloque le directeur du Théâtre de la Ville, à Paris. Et d'évoquer les nouveaux parcours enfance et jeunesse à Paris, tout en s'interrogeant sur les scènes labellisées fermées pendant les vacances scolaires. La priorité affichée par le nouveau président de la

Dijon : un pôle d'échanges jeune public



Dijon Bourgogne et le Conservatoire à rayonnement régional. Le budget de fonctionnement pour 2014 est estimé à 200 000 €. Il devrait être renforcé par la mise en place d'un fonds de dotation géré de manière collégiale, destiné à la création. Une autre fabrique jeune public ouvrira fin 2014 en Bourgogne, à Monéteau (89), dirigée par Jean-Pascal Viault de la compagnie l'Yonne en scène. Un troisième verra le jour à Reims, début 2014, sous la responsabilité de Joël Simon (Nova Villa, Méli'môme).

Christian Duchange, directeur de la compagnie L'Artifice, dirigera La Minoterie, pôle jeune public de la Ville de Dijon, qui ouvrira à l'automne 2013. Installé sur 2 000 m² dans d'anciennes halles militaires, ce pôle destiné à la création et à la formation sera un «lieu de co-construction de projets» selon son futur directeur. Il agira en complémentarité avec les autres structures, notamment l'Association bourguignonne culturelle (festival A Pas contés), le Théâtre

► République à la jeunesse et l'éducation aurait pu créer un appel d'air favorable aux artistes du jeune public. Non sans risques. Le metteur en scène Kheireddine Lardjam met ainsi en garde contre un programme d'éducation artistique et culturelle qui mettrait «*la profession sous perfusion*». Car, ajoute-t-il, «*vouloir scolariser l'art est dangereux*». Le psychanalyste Serge Tisseron le rejoint et dit sa méfiance à l'égard de «*l'assujettissement de l'activité créatrice à des objectifs pédagogiques ou thérapeutiques*». Face à ces objections Claire Rannou, déléguée nationale de l'Anrat (Association nationale de recherche et d'ac-

tion théâtrale), appelle à ne pas exagérer les clivages, au moment où le chantier de l'éducation artistique démarre (*lire ci-dessous*).

Une année du jeune public

Au contraire, les solutions et les réalisations locales (Reims, Dijon) montrent que le jeune public gagne en se faisant rassembleur. Les militants de Scène(s) d'enfance et d'ailleurs ne réclament pas la création de centres nationaux spécialisés comme il y eut les centres dramatiques pour l'enfance et la jeunesse, mais plutôt des pôles de soutien à la production permettant de stimuler des initiatives

d'origines diverses et de faire le lien avec les politiques locales en faveur de la jeunesse. Même si les arguments ne manquent pas en faveur du jeune public – une bonne offre de propositions artistiques familiales rend un territoire attractif, par exemple – le jeune public a du chemin à faire pour retrouver le cœur d'une politique culturelle et une bonne place dans les programmations. Scène(s) d'enfance et d'ailleurs s'est fixée l'objectif d'une «*année du jeune public*», suivant l'exemple du temps des arts de la rue. Elle s'adressera également aux réseaux disciplinaires pour leur proposer des actions communes. ■ Y. P.

L'éducation artistique entre les mains des collectivités

«**REFONDER L'ÉCOLE**». C'est une portion congrue qui revient à l'éducation artistique et culturelle (EAC) dans le rapport «*refonder l'école*» issu, le 8 octobre, de la concertation lancée par le ministère de l'Éducation nationale. Le texte confirme certes que l'EAC doit prendre «*toute sa place au sein des enseignements dispensés*» et «*permettre à chaque élève de profiter d'un parcours riche, équilibré et cohérent en ce domaine, notamment tout au long de la scolarité obligatoire*». Mais le point important est que le ministère parle maintenant d'éducation artistique, culturelle et scientifique. Ce qui fait monter au créneau les défenseurs de l'EAC à l'image de Claire Rannou, déléguée nationale de l'Anrat, qui s'exprimait au colloque de Scène(s) d'enfances et d'ailleurs, le 20 octobre : «*Nous nous sommes retrouvés dans un "sous-sous groupe" où l'on ne parle plus d'éducation artistique, mais d'éducation culturelle, ensemble qui comprend la culture scientifique, technique, numérique et artistique. Le tout est renvoyé à un temps éducation complémentaire, soit après 15h30 qui serait*

pris en charge par les collectivités territoriales et les associations». À la question brutale d'Emmanuel Demarcy-Mota «*qui va payer ?*», la réponse, déjà sous-entendue depuis longtemps est : les collectivités. Au cours du même colloque, Emmanuel Constant, vice-président du conseil général de Seine-Saint-Denis a défendu cette idée : «*Confier une heure de fin de journée aux collectivités, c'est une bonne idée, puisqu'elles sont déjà investies dans ce domaine. C'est la décentralisation*». Interpellé sur les risques d'inégalité territoriale, il rétorque que la loi va justement permettre de réduire les inégalités qui existent actuellement. Lors de son discours d'inauguration de Lille 3000, Jean-Marc Ayrault avait lui aussi mis l'accent sur le rôle des collectivités. De son côté, Aurélie Filippetti n'a pas communiqué sur la place de l'éducation artistique lors de la publication du rapport «*refonder l'école*», mais elle s'est rendue à Dijon le 18 octobre pour signer le contrat local d'éducation artistique entre l'État et la Ville de Chenôve. ■ Y. P.

Canopéea se penche sur les pratiques artistiques

ASSISES. Les dernières assises régionales de Canopéea (Collectif pour des assises nationales ouvertes sur les pratiques, l'éducation et les enseignements artistiques) se tenaient à Nantes les 22 et 23 octobre, avant les assises nationales prévues à Paris le 8 décembre. Les organisateurs expliquent leur démarche : «*Nous avons pris le parti d'inverser notre mode de questionnement habituel en partant de l'évolution des pratiques, afin d'étudier comment chacun se construit un parcours artistique, et comment ces réalités sont intégrées aux projets des établissements de création et de diffusion, et pris en compte*

dans le cadre des politiques publiques». Ces assises régionales portaient ainsi sur les coopérations possibles entre les différents acteurs du terrain (élus, programmeurs, enseignants...), et notamment sur l'interdisciplinarité, déjà à l'œuvre dans les pratiques. Canopéea veut sortir la réflexion des frontières habituelles (discipline, métier). Mais avec difficulté. Sur l'ensemble des près de 150 participants à ces assises, le milieu de l'enseignement de la musique restant encore surreprésenté par rapport aux autres disciplines du spectacle vivant et des arts plastiques. ■ T. L. R.

PRÉVENTION SONORE. Agi-Son vient de lancer un «kit pro» de la bonne gestion sonore. Un site internet (<http://kitpro.agi-son.org>) fournit



les clés pour réaliser une étude d'impact des nuisances sonores, des fiches sur la réglementation, les traitements acoustiques, l'exposition au bruit pour les salariés et les spectateurs. Le site

présente une liste de contacts et des informations sur la formation en vue du certificat de compétences professionnelles à la gestion sonore. Agi-Son et ses relais en région organisent le Mois de la gestion sonore durant lequel seront organisées plusieurs rencontres professionnelles à Paris, Poitiers et Toulouse, entre le 16 et le 28 novembre.

LOCKWOOD CHEZ AYRAULT.

Critiqué par le milieu de l'enseignement musical pour son rapport de février dernier, Didier Lockwood a été reçu le 8 octobre par le Premier ministre. Il en est ressorti satisfait, après avoir plaidé pour la poursuite de l'action du Haut Conseil à l'éducation artistique.

La lettre du spectacle

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 43805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettredu spectacle.com.

Directeur de la publication : Nicolas Marc. **Directeur adjoint** : Cyrille Planson. **Rédacteur en chef** : Yves Pérennou. **Journaliste** : Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro** : Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Philippe Verrière. **Direction artistique** : Eric Deguin. **Mise en page** : Émilie Ripoché. **Publicité et marketing** : Fabiola Drouet. **Comptabilité** : Nicole Bouyer. **Relations abonnés** : Véronique Chema et Aurélie Barbereau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 276 euros TTC. Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement). Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 0415T78729. ISSN : 1294-2499. Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite. Millénaire Presse. Presse PRO. La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro. IMPRIM'VERT.

THÉÂTRE

Le Paris-Villette s'installe dans la résistance

Face à l'impasse de trésorerie du Théâtre Paris-Villette (TPV), le tribunal de commerce aurait pu prononcer la liquidation, mais, le 18 octobre, il a accordé trois semaines à Patrick Gufflet, pour présenter des éléments qui justifieraient une poursuite d'activités. «*Nous devons prouver qu'on peut continuer sans aggraver le passif*», déclare Patrick Gufflet. La Ville de Paris avait refusé fin septembre une rallonge financière pour boucler l'année. Pour le directeur, l'urgence est de tenir la saison et ses engagements artistiques. Les pressions s'accroissent pour infléchir la position de la Ville. Les syndicats Syndeac, SFA-CGT, SYNPTAC-CGT, SNLA-FO et Fasap-FO, qui dénonçaient le lâchage de la Mairie, ont été rejoints par l'Adami. Le Syndeac se proposait d'interpeller Bertrand Delanoë, le maire de Paris, lors d'une réunion publique, le 23 octobre au soir. La pétition (Denis Podalydès, Yasmina Reza, Mathieu Amalric, Jean-François Sivadier, Ariane Mnouchkine...) dépasse les 7 800 signatures. Julien Dray, vice-président de la région Île-de-France à la culture, a écrit à Patrick Gufflet :



Patrick Gufflet

«*Le projet porté par ce théâtre est un atout pour la culture en Île-de-France*». Joël Pommerat a signé un texte virulent qui fustige les mensonges de la Mairie de Paris sur les chiffres et prévient : «*À travers la mise en cause de son directeur, c'est en réalité le "lieu" Paris-Villette et son projet d'un certain théâtre qui paraît être visé*». Claire Lasne élargit le propos : «*Ce qui a de l'importance pour la société française, c'est de savoir, précisément en période difficile, ce qu'elle décide de sauvegarder et ce qu'elle décide d'abandonner*». Ces arguments touchent les points faibles de la décision de la Ville de Paris : elle est brutale alors qu'elle aurait pu être anticipée, elle se défausse de la responsabilité économique alors qu'il s'agit d'un théâtre municipal, et surtout elle n'a pas de projet alternatif. «*Malgré ses promesses, la Mairie de Paris n'a rien proposé aux salariés ni aux compagnies programmées*», rajoute Patrick Gufflet. Des solutions pour sortir dignement de cette crise existent pourtant, comme une garantie municipale permettant la continuation jusqu'en fin de saison, le temps de préparer l'autre projet théâtral promis par la Ville. ■ Y. P.

«Nous ne transigerons pas»

Bruno Julliard, adjoint au maire de Paris chargé de la culture

Que proposez-vous pour l'avenir du Théâtre Paris-Villette ?

Il faut disjoindre l'avenir de la SARL actuelle qui sera décidé par le tribunal de commerce et celui du théâtre. La Ville ne versera pas de subvention exceptionnelle pour remonter sa situation économique. Pour le lieu, nous avons pris l'engagement de soutenir un projet théâtral. Le sujet le plus urgent est le devenir des programmes prévus pour la saison 2012-2013. J'ai dit aux artistes que nous cherchons des solutions pour que ces spectacles soient programmés ailleurs et j'ai demandé à la direction des affaires culturelles (DAC) de voir quels moyens elle pouvait dégager pour permettre à ces spectacles d'être joués au Théâtre Paris-Villette, sans passer par la structure de gestion actuelle. Quant aux salariés, la DAC cherche aussi un montage qui permettrait de les aider, puisqu'ils ne sont pas payés.

Pourquoi ne pas avoir négocié avec Patrick Gufflet son départ ?

Jamais Patrick Gufflet n'a répondu favorablement à une proposition de réorganisation radicale du Paris-Villette. Je sais qu'il affirme

le contraire, tout comme il dit que les chiffres que nous donnons sont faux. Mais la réalité des chiffres est incontestable. L'année dernière, quand la subvention exceptionnelle de 100 000 euros a été versée, les services de la Ville avaient obtenu des engagements de redressement. Or la situation a empiré. Il n'y a jamais eu de plan d'économies à la Ville prévoyant la fermeture du Paris-Villette.

Donc, la subvention actuelle sera octroyée demain à un autre projet théâtral ?

Je ne peux pas m'engager sur un montant de subvention sans savoir quel sera le projet. Il y aura aussi un temps de concertation avec l'État, parce qu'il est propriétaire, même s'il est pour l'instant fermé à l'idée de participer. Mais nous ne transigerons pas. Ce projet théâtral doit être différent dans son organisation et ses responsabilités de la situation actuelle. Et nous ne prendrons pas le risque qu'une situation de blocage se reproduise, en juin par exemple, parce que la programmation de la saison suivante aurait déjà été faite. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PERENNOU



JEAN-BAPTISTE GURLIAT

MC2 GRENOBLE : DEUX NOMS.

L'État et les collectivités ont décidé de ne pas communiquer les noms des deux candidats retenus en short-list de la direction de la MC2 scène nationale de Grenoble. Il s'agit de Jean-Paul Angot, directeur de la scène nationale de Chambéry et Hélène Laverge-Cancel, directrice du Bateau Feu scène nationale de Dunkerque. Un silence qui ne fait qu'accréditer la rumeur selon laquelle Michel Oriet, actuel directeur de la DGCA aurait déjà choisi son successeur.

PHILHARMONIE : 386 MILLIONS D'EUROS.

C'est un rapport sévère que publie le sénateur Yann Gaillard (UMP) au nom de la commission des finances, sur la Philharmonie de Paris. «*Surdimensionnement, conduite du projet chaotique, défaillance des tutelles*»... Il pointe un retard accumulé estimé à 24 mois (ouverture au dernier trimestre 2014), une dérive financière qui a fait passer l'évaluation de 170 à 386 millions d'euros. Autant de critiques déjà anciennes auxquelles Yann Gaillard ajoute des alertes : incertitudes sur la réorientation de la salle Pleyel, manque de coordination de l'offre musicale à Paris, indécision sur le statut juridique de la Philharmonie, surestimation des recettes propres en fonctionnement. Le sénateur écrit pourtant un peu rapidement : «*la Philharmonie fait partie des chantiers que le ministère de la culture a souhaité préserver*», oubliant que c'est Nicolas Sarkozy qui a poussé le projet quand les services de François Fillon étaient réticents et qu'une interruption, au stade actuel, est devenue impossible.

PARIS : LA DANSE FRAGILISÉE.

Il n'y a plus de scène conventionnée pour la danse à Paris, depuis que le conventionnement de l'Étoile du Nord n'a pas été renouvelé par la DRAC Île-de-France. Le théâtre est financé par l'État au titre du CDC Paris Réseau. Mais ce financement (52 588 €), le second après la Mairie de Paris (350 000 €), pose question. L'Étoile du Nord n'ayant plus de mission particulière conventionnée, la place qu'y tient le conseiller danse n'a d'autres bases que l'histoire et la bienveillance du directeur, Jean Macqueron. Le CDC Paris réseau est donc constitué pour un quart d'un lieu dont le directeur est un artiste (ce qui est en contradiction avec la charte des CDC), metteur en scène de théâtre, tout en étant financé par des crédits destinés à aider au développement de la danse... Par ailleurs, le CDC Paris Réseau n'est qu'en préfiguration et donc assuré seulement jusqu'en 2013.

BUDGET 2013

Nuages sur les crédits de l'action culturelle extérieure

Le projet de budget 2013 prévoit de nouvelles coupes pour l'action culturelle extérieure de la France, contrairement aux promesses du candidat François Hollande. La dotation du ministère des Affaires étrangères à l'Institut français passerait de 49 millions d'euros à 42 M€ tandis que celle du ministère de la Culture se réduit encore, de 1,8 M€ à 1,36 M€. Les crédits de fonctionnement pour la coopération culturelle et la diffusion dégringolent à 43 M€ contre 51 M€. Les dotations aux Instituts français à l'étranger (98 établissements ayant une autonomie financière) se réduisent de 300 000 €, à 5,4 M€ au titre de la coopération culturelle. Même réduction de 300 000 € (à 4,2 M€) pour l'enveloppe en centrale du ministère des Affaires étrangères destiné à subventionner des organismes ou agences comme le Bureau export de la musique, Francophonie Diffusion, Marseille-Provence 2013 ou encore des opérations spéciales des postes à l'étranger. Or ces baisses font suite à un délitement qui avait été vivement dénoncé par les parlementaires socialistes ces dernières années. Peut-être auront-ils à cœur de redresser la barre lors des discussions sur le budget en commission à l'Assemblée nationale et au Sénat, dans les prochaines

semaines ? La direction de l'Institut français n'a pas souhaité réagir tant que des évolutions restaient possibles. En juillet, le collectif de haut fonctionnaires Les Grecs a publié une analyse de l'action culturelle extérieure de la France sur le site de la fondation Jaurès. On y lit : «*Le réseau culturel et particulièrement les crédits d'intervention et les emplois budgétaires ont été les principales victimes ces dernières années des réductions de crédits qu'a subies le ministère des Affaires étrangères. Dissimulée derrière une politique de «rationalisation» du réseau, c'est en réalité une absence de choix dramatique qui s'est installée, contribuant à la désespérance des équipes en place.*» | Y. P.

Le spectacle vivant et l'Institut français

Les crédits d'activité de l'Institut français représentent 29 M€ en 2011, 21% sont consacrés au spectacle vivant, soit environ 6 M€. S'y ajoutent des fonds dédiés au programme de coopération «Afrique et Caraïbes en créations», la part de spectacle vivant dans les saisons et environ 1 M€ au titre des conventions avec les collectivités territoriales.

AFO : un plan stratégique pour les orchestres

CLASSIQUE. L'Association française des orchestres (AFO) vient de publier un document stratégique où sont exposés les engagements de ses adhérents. Ces formations permanentes y rappellent leurs valeurs et leur place dans les politiques culturelles publiques. Elles tracent aussi des objectifs. L'AFO lancera des actions avec les salles de diffusion pour un «*plan acoustique musiques savantes*», les orchestres s'engagent à développer les partenariats avec les conservatoires, les amateurs... Ils demandent que les actions éducatives et culturelles «*pleinement reconnues, fassent l'objet d'un financement spécifique*». L'AFO réclame à nouveau l'élaboration d'un plan national des auditoriums «*car la France reste sous-équipée en salles adaptées à la musique acoustique*». L'accent est mis sur la formation des musiciens : «*Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut maintenir un haut niveau de qualité artistique car le musicien est artiste, pas un médiateur*, commente Philippe Fanjas, directeur d'AFO. Et pourtant il exerce



L'Orchestre national de Lyon

dans la cité et doit y prendre sa place au-delà de celle qu'il occupe dans l'orchestre.» Le document stratégique appelle la formation en renfort pour les interventions dans le domaine éducatif et culturel, pour l'adaptation aux nouvelles technologies, pour favoriser la mobilité internationale ou encore pour accompagner les fins de carrière. Ce document rappelle aussi que le cadre contractuel actuel date des années 70 et du plan Landowski. «*Il aurait besoin d'être adapté, par exemple pour prendre en compte le développement des actions éducatives et culturelles et l'essor des technologies numériques*» est-il écrit. |

INVESTISSEMENTS D'ÉTAT : ACHÈVEMENT DE PROJETS.

Le budget 2013 du ministère de la Culture prévoit 16,8 millions d'engagements nouveaux pour les investissements en région (21,3 M€ l'année dernière), sans grand chantier nouveau. La moitié de la somme concerne l'achèvement de chantiers inscrits dans les contrats de projets État Région comme la FabricA du festival d'Avignon (1,3 M€), la rénovation du Parvis CDN de Bourgogne (1,8 M€) et l'auditorium des Jacobins en Bretagne (1 M€). L'autre moitié porte sur la restructuration de la Comédie de Saint-Étienne (2,2 M€), un lieu pour la Comédie de Clermont-Ferrand (1,7 M€) et la fin de l'engagement de l'État dans le nouveau site de la scène nationale d'Albi (1,7 M€).

ILS ONT DIT



FRANÇOISE BENHAMOU

Enseignante à Paris XIII
«*Pour un gouvernement de gauche, la priorité va à la transmission [...].*»

Dans les établissements culturels, le coup de frein budgétaire ne saurait être compensé en rabaissant les programmes éducatifs, la qualité de l'accueil, la politique tarifaire.» *Le Monde*, le 12 octobre

FNCC : LA CULTURE ET LES ÉCONOMIES.

La FNCC, Fédération nationale des élus pour la culture, s'inquiète de la baisse du budget national de la culture en 2013 : «*Les élus de la FNCC, au nom des attentes des territoires, affirment la nécessaire exception des politiques culturelles par rapport à des logiques d'économie*, écrit la FNCC. *L'atteinte à leur stabilité financière est une atteinte directe aux droits culturels des personnes, à leur faculté d'espoir, de vigilance, de réactivité et de solidarité.*»

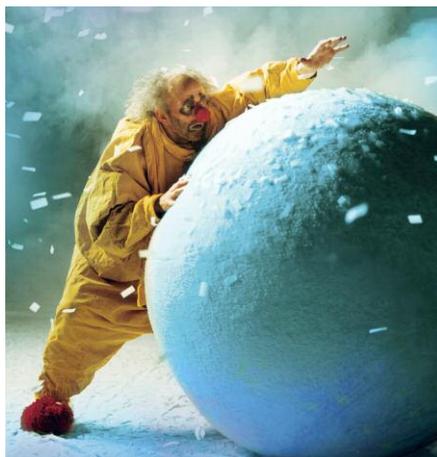
CRÉDITS POLITIQUES DE LA VILLE EN RÉVISION.

Le 11 octobre, Cécile Duflot, ministre à l'Égalité des territoires et au Logement, et François Lamy, ministre délégué à la Ville, ont lancé la concertation pour la réforme de la politique de la ville. Elle prévoit de revoir les zonages, voire de les supprimer afin de cibler les quartiers prioritaires. Le nombre de zones urbaines sensibles (ZUS) pourrait passer de 751 à une centaine. Mais certains élus locaux (et leurs directeurs de théâtres) ne verront pas d'un bon œil la perte des subsides au titre de la politique de la ville. Un projet de loi est attendu au premier semestre 2013.

PRATIQUES CULTURELLES

À Lille, une étude confirme que le spectacle vivant crée du lien social

Dans la métropole lilloise, les sorties de spectacle vivant sont largement privilégiées aux expositions ou à la lecture. Ce constat, établi par une enquête sur les pratiques culturelles et artistiques des habitants de la métropole lilloise, est valable dans la ville centre comme sur les territoires périphériques quel que soit le type d'établissement culturel. L'étude révèle que 52% des habitants sont sortis au moins une fois écouter de la musique au cours des 12 derniers mois. «Le spectacle vivant est un instrument politique par lequel il y a la tentative de créer de l'appartenance, une représentation commune de l'être ensemble», précise Pierre Le Quéau, le sociologue qui a piloté cette enquête. Il ajoute : «C'est quelque chose que Lille Métropole, et notamment Didier Fusillier [directeur de Lille 2004, NDLR], ont bien compris, c'est pourquoi ils ont visé la production d'événements très spectaculaires à Lille, mais aussi la diffusion la plus large possible de spectacles gratuits dans les petites communes éloignées ou de moindre densité démographique.» Les



Le clown Slava se produira en novembre à Roubaix pour Fantastic 2012, proposé par Lille 3000 questions de l'étude ont été formulées de manière à englober toute la diversité des pratiques culturelles et artistiques. Les réponses démontrent que les manifestations initiées par Lille 3000 dans le souffle de Lille 2004 trouvent un fort écho dans la population, notamment lorsqu'elles viennent se calquer à un calendrier

de fêtes traditionnelles et populaires. «Cette interpénétration entre l'artistique, le socioculturel et le culturel constitue une nouvelle forme de médiation qui permet de créer de nouveaux publics, estime le sociologue. On s'aperçoit, surtout aux marges du territoire, que le fait d'assister à un spectacle change en positif la perception que l'on a de soi.» L'étude révèle également des niveaux de fréquentation des spectacles de danse et de sa pratique comparables à ceux relevés à Paris. | T. L. R.

Pratiques culturelles

Lille Métropole et la DRAC Nord Pas-de-Calais se sont associées à l'Observatoire politiques culturelles (OPC) afin de mener cette enquête auprès d'un échantillon représentatif de 1 500 personnes. *Les pratiques artistiques et culturelles des habitants de la métropole lilloise. Les territoires de la culture de Lille métropole*, dirigé par Pierre Le Quéau et publié par l'Observatoire des politiques culturelles, 38€.

Portage salarial : une note de la DGCA

RÈGLEMENTATION. La CGT-Spectacle a publié dans son magazine *Spectacle* de septembre, un texte de la Direction générale de la création artistique (DGCA) sur le portage salarial. Signé de Georges-François Hirsch le 29 août, deux jours avant la fin de ses fonctions à la DGCA, ce texte précise que pour un artiste ou un technicien, «le recours à une entreprise de portage n'est possible que s'il exerce à titre indépendant», avec une inscription au registre du commerce. Ce qui l'écarte, en principe, du bénéfice de l'assurance chômage des intermittents.

Par ailleurs, la DGCA rappelle que la licence d'entrepreneur de spectacles «ne peut valoir pour autrui, ce qui est le cas si cette entreprise exerce une activité de portage». La CGT-Spectacle, dans le même journal dénonce à nouveau «la campagne mensongère de promotion de la société de portage Smart.fr». Mais Sandrino Graceffa, président, directeur-général de Smart.fr, estime ne pas être concerné : «Smart.fr n'est pas une entreprise de portage salarial. Ce texte n'entraîne aucune conséquence sur l'activité développée par nos membres» déclare-t-il. |

CNM : LA SPEDIDAM SOUTIEN

FILIPPETTI. «L'industrie phonographique doit cesser de prétendre parler au nom de tous et de confisquer le débat au profit de ses seuls intérêts», clame la Spedidam dans un communiqué. La société approuve la suspension du Centre national de la musique (CNM). Elle dénonce la «stratégie désastreuse qui a rompu la relation de confiance entre les créateurs et leur public» en instituant l'Hadopi. Rappelons que la Spedidam avait signé le protocole d'accord en vue de la création d'un centre national de la musique.

ILS ONT DIT



BRUNO BOUTLEUX

Directeur général de l'Adami

«Je vois un danger contre lequel nous allons nous mobiliser :

la remise en cause des mécanismes de soutien à la culture. Ce sont les mécanismes qui, de la copie privée à la taxe sur les entrées de cinéma ou la taxe sur les billets de spectacle, permettent de faire contribuer en douceur le public au financement de la culture.»

La Lettre de l'Adami de septembre

Opéra de Lyon : un rapport favorable

CHAMBRE DES COMPTES. C'est une appréciation positive qui ressort du rapport de la chambre régionale des comptes sur l'Opéra de Lyon, publié le 2 octobre. La gestion a été examinée sur la période 2005-2009. L'établissement a redressé un résultat couramment négatif en 2005 (-870 000 euros), pour avoir un excédent de 1,3 M€ en 2008 (sur un budget variant de 33 à 35 M€). La convention 2006-2010 avec les tutelles prévoyait une indexation annuelle fixe de 2% pour les subventions. Un exemple à méditer.

Cependant, la chambre régionale des comptes y voit de la «rigidité». Pour la convention 2011-2016, l'indexation devait être limitée à 1% par an pour l'État, le Département et la Région. Un satisfecit est donné sur le niveau d'activité, la fréquentation, la tarification et le respect de la convention d'objectifs. Sur la gouvernance, la chambre des comptes fait observer le risque que le statut associatif devienne incompatible avec la nouvelle réglementation européenne sur les aides publiques (appelée «paquet Almunia»). |

QUÉBEC

La fréquentation des spectacles en baisse sensible

Au Québec, les recettes de billetterie ont enregistré en 2011 une baisse non négligeable, jugée inquiétante par bon nombre d'organisateur, perplexes sur les perspectives d'inversion de la tendance. Avec 16 600 représentations payantes, les spectacles ont attiré 6,6 millions de spectateurs et ont généré une billetterie de 234 millions de dollars canadiens (182 millions d'euros). Par rapport à 2010, la fréquentation accuse une baisse de 6% et les recettes de 5%, alors que le nombre de représentations reste stable. C'est ce que révèle la dernière étude annuelle de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) de l'Institut de la statistique du Québec.

Les spectacles québécois ont vu leur «part de marché» diminuer en 2011, représentant 70%

de la fréquentation totale des arts de la scène au Québec. Des chiffres à comparer à ceux de 2010 (77%). Cela concerne 60% de l'ensemble des recettes de billetterie (74% en 2010) et 79% des représentations (82% en 2010). La part de marché du spectacle québécois est à son plus bas niveau depuis le début de l'enquête de l'OCCQ en 2004.

Avec plus de 1 300 000 entrées, la fréquentation aux spectacles de chanson anglophone atteint un nouveau sommet. Concernant les spectacles de chanson francophone, elle a fortement diminué par rapport à 2010 (-24%) pour se situer à 664 000 entrées. Les spectacles de cirque et magie (-35%), de comédie musicale (-25%) et de théâtre (-11%) ont aussi été affectés par une baisse de fréquentation entre 2010 et 2011. ■

Culture : la commission européenne présente sa stratégie

EUROPE. La Commission européenne a présenté le 26 septembre sa stratégie pour «stimuler la croissance dans le secteur de la culture et de la création». Le texte adressé par la Commission aux autres institutions européennes met l'accent sur le potentiel économique du secteur, ses capacités d'emploi, son effet d'entraînement sur d'autres secteurs industriels comme l'électronique ou les télécommunications. La commission liste des actions à lancer : améliorer les relations entre le secteur de la création et l'éducation pour renforcer les compétences et les conditions d'apprentissage ; faciliter l'accès au financement des petites structures culturelles ; permettre aux entreprises artistiques et culturelles d'élargir leur marché, particulièrement sur les plateformes de diffusion numérique ; faciliter le rayonnement



Androulia Vassiliou, commissaire européenne

international en améliorant les coopérations et le partage des ressources ; renforcer «la pollinisation transsectorielle» selon l'idée que les relations entre secteurs économiques sont profitables à la culture. La Commission invite les États à avancer dans ces domaines. De son côté, elle entend faire avancer «le marché unique européen du numérique» notamment en définissant des cadres européens pour les droits de propriété intellectuelle, la gestion collective des droits, la copie privée, l'évaluation des actifs incorporels. La Commission promet également de s'engager plus avant dans d'autres domaines : la lutte contre la contrefaçon, la TVA sur les biens culturels. Sur les aides d'État, la Commission promet : «Une dispense de l'obligation de notification sera considérée pour les aides dans le secteur de la culture». ■

Nice Jazz Festival

MIAMI. La première édition du Miami Nice Jazz Festival a lieu du 26 au 28 octobre. La déclinaison américaine du festival est organisée par l'agence événementielle PHP, de Philippe Pautesta-Herder, avec le concours de la Ville de Miami, l'Alliance française ou encore la Chambre de commerce franco-américaine de Floride. La Ville de Nice finance à hauteur de 100 000 euros ce premier festival de jazz à Miami, afin de promouvoir son festival et ses attraits touristiques.



Théâtres régionaux en danger

ROYAUME-UNI. À l'occasion de la présentation de son rapport d'activité annuel, le directeur artistique de l'English National Théâtre (ENT) a mis en garde contre une politique gouvernementale qui exerce une forte pression budgétaire sur les collectivités territoriales. Son propre théâtre n'est pas menacé grâce au succès en tournées de plusieurs productions 2011-2012, mais il estime que cette politique «aura des conséquences énormes à court terme sur les théâtres régionaux». Très cité par la presse nationale, Sir Nicholas Hytner estime que le gouvernement devrait capitaliser sur le succès des Jeux olympiques de l'été dernier et des manifestations culturelles qui les ont accompagnés.

ATP annule à Tokyo

JAPON. Le producteur britannique ATP (All Tomorrow's Parties) a finalement annulé, officiellement pour des raisons logistiques, l'édition tokyoite de son festival l'Il Be Your Mirror. Il devait se tenir avec Creative Man comme partenaire local. L'événement était prévu mi-avril avec Jim O'Rourke (Sonic Youth) comme conseiller artistique et avait d'abord été reporté à cause de préventes trop faibles.

VITE DIT

* Après Thessalonique (Grèce) cette année, Cardiff (Royaume-Uni) en 2013, le Womex se tiendra à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) en 2014 * Karen Napier a été nommée directrice générale de l'English National Ballet, pour février 2013. * Allemagne : Stephan Suschke assumera la direction artistique du Mainfranken Theater Würzburg à compter de la saison 2013-2014 * La Vallette, capitale de Malte, sera l'une des deux capitales européennes de la culture en 2018.

Nantes : festival littéraire. La Ville de Nantes proposera du 31 mai au 2 juin un nouveau festival coorganisé par le Lieu Unique, scène nationale, et la Cité, centre des congrès. Consacré «aux littératures», cet événement aura pour directeur artistique l'écrivain et traducteur **Alberto Manguel**. Baptisé Atlantide, il réunira les auteurs, le monde de l'édition, mais aussi comédiens et musiciens pour des passerelles avec le spectacle vivant. D'autres structures seront associées comme le réseau des bibliothèques municipales ainsi que des lieux moins formels (gare, tramway...). Le budget est de 480 000 €, la Cité et le Lieu Unique portant une part de la manifestation sur leur budget propre.

Danser à vendre ? La mise en redressement judiciaire, le 9 octobre, de la société Le Sénévé-Lethilleux, plus connue pour son activité d'éditeur de livres comme Desclée

de Brouwer, aura des répercussions sur le magazine *Danser* qui avait été racheté en 2009 au Groupe Le Monde via la société SPER. Compte tenu des résultats du magazine qui ne sont pas affectés par la chute des ventes de livres, celui-ci devrait être mis en vente. Autre filiale, les Éditions du Rocher sont mises également en redressement judiciaire, mais à Monaco.

Thionville : réouverture.

Le théâtre municipal de Thionville a rouvert ses portes fin septembre après 30 mois de chantier. L'établissement qui compte deux salles de 1 000 et 130 places a subi des travaux de réfection sur la grande salle (mise en place de panneaux acoustiques, agrandissement de la scène de 9 à 13 mètres de profondeur, changement des fauteuils). La rénovation comprenait également une mise aux normes électriques. Le coût total est de 6,6 M€ financés

CONCOURS

[Re]Connaissance continuera

La quatrième édition du concours [Re]Connaissance, les 23 et 24 novembre à La Rampe-Échirolles (38), ne sera pas la dernière. Ses promoteurs, Christiane Blaise du CDC le Pacifique à Grenoble et Guy Darmet de la Maison de la danse de Lyon, avaient prévu, en 2009, de se limiter à quatre éditions pour éviter «*toute prise de pouvoir*». Or une cinquième se profile en 2013 en région Rhône Alpes. «*Nous avons toujours autant de demandes de compagnies pour participer et les partenaires programmeurs sont satisfaits*», justifie Christiane Blaise. Les «*prises de pouvoir*» ne se sont pas confirmées. En attendant, 12 compagnies nationales pour cette édition 2012 et 20 partenaires sont associés. Les chorégraphes présenteront chacun un extrait ou une pièce d'une durée de 25 minutes avec un minimum de trois interprètes. Il y aura trois lauréats qui, outre un prix doté, remportent une tournée de 12 à 15 dates. |



D.R.

en majorité par la Ville, avec l'appui de la Région Lorraine, du conseil général de Moselle et de l'État. En plus de sa propre programmation, le théâtre met sa grande salle à disposition du centre dramatique national de Thionville-Lorraine.

Agrégateur pour agendas.

Le MAP (réseau Musiques actuelles à Paris) et la société A31V ont dévoilé un logiciel qui permet aux lieux de saisir leur programmation via un formulaire unique, puis de transmettre ces données automatiquement à différents agendas culturels sur Internet et mobile. Baptisé Sowprog et cofinancé par le MAP, il est utilisé par six membres du réseau, moyennant un abonnement à prix coûtant. Pour les autres, il en coûtera 59 euros HT par mois. Sowprog est pour le moment compatible avec 5 agendas et devrait à terme fonctionner avec le plus grand nombre.

Le Mandala dans le

rouge. Le club de jazz toulousain le Mandala est au bord du dépôt de bilan, avec 20 000 euros de déficit. **Anais Andret-Cartini**, programmatrice bénévole de ce lieu de 140 places, confie : «*Les aides régionales aux trois emplois en équivalent temps plein sont dégressives et nous n'avons pu les combler. Le conseil général de Haute-Garonne nous a promis une aide exceptionnelle. Nous sommes peu soutenus par les pouvoirs publics.*» Un plan de redressement devrait être mis en place et trois concerts hebdomadaires seront programmés en décembre.

PREMIÈRE SAISON

Sophie Mugnier crée un choc à Brétigny

Avant de prendre la direction du Théâtre de Brétigny-sur-Orge (91), fin 2011, Sophie Mugnier en était la directrice administrative et financière, en commun avec le Centre d'art contemporain abrité dans le même bâtiment. Elle succédait à Dominique Goudal qui avait bâti, en vingt-trois ans, un théâtre de création devenu la scène conventionnée du Val d'Orge. Sophie Mugnier veut renouveler un public construit au cours de cette période pionnière : «*De nouveaux quartiers apparaissent, avec des habitants très mobiles, exposent-elle. Les pratiques culturelles changent*». Elle expérimente de nouvelles stratégies : événements hors les murs, ouverture de saison avec Johan Lorbeer le long de la ligne RER, soirées à thèmes avec apéros concerts

et jeux culinaires, événements qui associent théâtre, sport, débats et jeux de rôles... La programmation s'est densifiée avec 50 propositions, en «*saisonnalisant*» l'ancien festival de fin de saison. Les abonnements ont été revus et apparaît un chéquier 10 spectacles à 10 euros. La communication a été transformée par Pascal Colrat (le Tarmac) dont les visuels mettent en avant le corps, fil rouge de la saison. «*Le public a été déstabilisé*, reconnaît Sophie Munier.



«*Une parole s'est libérée, les premières soirées sont pleines. Il se passe quelque chose.*» Le lieu poursuit avec trois artistes associés, Mickaël

Phelippeau, De Fracto et Ici même Paris. Les coproductions reprendront l'année prochaine. La nouvelle directrice a trouvé une trentaine de partenaires extérieurs pour accompagner les propositions hors les murs. Une réussite qu'elle espère voir confirmée par un soutien renforcé du conseil général. | Y. P.

En chiffres

Budget théâtre : 1,5 M€ hors investissement (plus les postes mutualisés avec le Centre d'art). **Budget artistique** : 550 000 €. **Financement** : essentiellement intercommunal + conseil général 150 000 €, Région 69 000 €, État 38 000 € (+ fonds sur projets). **Statut** : régie à autonomie financière de la communauté de communes. **Jauge** : 500 places. **Population** : 22 000 habitants.

Sacem : les prix 2012. Les Grands Prix Sacem récompensent des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, membres de la Sacem. Le palmarès 2012 pour le spectacle vivant : Prix spécial et distinction numérique INA **Catherine Ringer**



(NOTRE PHOTO), Grand Prix de la chanson française **Camille**, Grand Prix du jazz **Richard Bona**, Grand

Prix des musiques du monde **Tiken Jah Fakoly**, Grand Prix du répertoire Sacem à l'export **Gipsy Kings**, Grand Prix de l'humour **Roland Magdane**, Prix Francis Lemarque **Anais**, Grand Prix de la musique symphonique (carrière) **Éric Tanguy**, Grand Prix de la musique symphonique (jeune compositeur) **Fabien Waksman**, Grand prix des musiques électroniques **Justice**, Prix Rolf Marbot de la chanson de l'année : «*Avant qu'elle parte*» **Sexion d'assaut**.

Thomas Aillagon à la communication. Le fils de l'ancien ministre de la Culture, Thomas Aillagon, a été nommé chef du département de l'information et de la communication (DIC) du ministère de la Culture et de la Communication, à 41 ans. Il était chef du département des programmes numériques au secrétariat général du ministère. Un budget communication de 2,9 millions d'euros est prévu pour 2013.

Grand Prix de littérature dramatique. Cinq textes concourent à la finale du Grand Prix de littérature dramatique du Centre national du théâtre : *Les morts qui touchent*, d'Alexandre Koutchevsky (L'Entretiens Matériau), *Nema*, de Koffi Kwahulé (Éditions Théâtrales), *Nous les vagues*, de Mariette Navarro (Quartett), *Clôture de l'amour*, de Pascal Rambert (Les Solitaires intempestifs), *Lotissement*, de Frédéric Vossier (Quartett). Résultat le 12 novembre.

LE CHIFFRE

90%

C'est la proportion de postes à durée limitée dans le spectacle vivant pour les fonctions dites «culturelles» c'est à dire principalement les artistes et techniciens (par opposition aux fonctions administratives, d'entretien, etc.). Il faut comparer ce pourcentage à la moyenne française : la part de contrats à durée limitée est de 30%. L'emploi salarié dans le secteur culturel (et encore plus dans le spectacle vivant) se distingue nettement de la moyenne du salariat français par une plus grande flexibilité, rapporte le Département des études et statistiques (DEPS) du ministère de la Culture qui vient de publier une étude sur le sujet*.

* Le salariat dans le secteur culturel en 2009, flexibilité et pluriactivité, de Marie Gouyon et Frédéric Patureau. www.culturecommunication.gouv.fr

Oullins : orchestre en préfiguration. Le théâtre La Renaissance, à Oullins (69), étudie la mise en place d'un «Orchestre en devenir», projet sur le modèle des troupes permanentes de théâtre, avec des étudiants du Conservatoire national supérieur de musique et danse de Lyon (CNSMD). Cette saison permet une préfiguration avec la participation de sept étudiants en master

à la tournée d'*Histoire du soldat*, mis en scène par **Roland Auzet**, directeur du théâtre. Les étudiants sont délogés sur le temps scolaire sur les périodes de représentations et pour trois jours de répétition en amont afin d'être salariés sur ces dates. Avec Orchestre en devenir la Renaissance et le CNSMD entendent créer une année professionnalisante, avec l'appui de la région Rhône-Alpes, de la Ville d'Oullins, et de l'Afdas notamment.

3 QUESTIONS À



Robert Lacombe, nouveau directeur d'Arts 276

«Automne en Normandie densifié sur trois semaines»

Le festival dure moins longtemps, quelle en est la conséquence ?

Il dure deux semaines de moins, pour permettre aux salles partenaires de commencer leurs saisons et pour éviter les vacances de la Toussaint. Nous avons densifié les propositions sur trois semaines, en passant de 25 à 42 spectacles. Ce festival régional, et donc ici bidépartemental, n'a pas d'unité de lieu, nous compensons par une unité de temps. Le nombre de représentations et la jauge n'ont pas changé. Nous passons aussi d'une thématique géographique à une thématique sociale, politique ou philosophique.

Quelles sont les évolutions à attendre les prochaines années ?

Automne en Normandie doit être mis en perspective avec notre nouveau festival Terres de paroles. Celui-ci se situe en milieu rural dans des lieux inhabituels, le second a une vocation plus urbaine. Sur l'action culturelle, la nouvelle orientation thématique va intéresser le public des lycéens et des étudiants. Nous développons ce projet avec la DRAC. C'est intéressant car Automne en Normandie n'est financé que par les collectivités territoriales. Nous aurons une plus grande ouverture internationale. La programmation

internationale sera supérieure à 50% l'année prochaine.

Qu'en est-il des moyens ?

Il n'y a pas eu de baisse, mais nous faisons un festival de plus avec le même budget. Le mécénat a triplé de 80 000 à 240 000 euros, grâce à la présence de grands industriels sur le territoire. Le budget du festival est de 2,7 millions y compris les apports des partenaires. La programmation est un travail collaboratif avec les principales scènes de la région qui, la plupart du temps, sont impliquées financièrement. **PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU**
Du 8 au 30 novembre

Nacre : plan social. Jean-Louis Sackur, président de l'agence régionale rhônalpine Nacre, annonce la baisse d'environ 50% du budget de l'association financée par la Région et la DRAC. Les missions ont été redéfinies et un plan social est prévu, touchant près de la moitié des salariés, actuellement une vingtaine. Un directeur sera nommé prochainement.

Jazz Migration : sélection 2013. Trois formations ont été retenues pour participer à la tournée Jazz Migration 2013, organisée par l'Afijma (Association des festivals innovants en jazz et musiques actuelles) et la Fédération des scènes de jazz. Ce sont Marcel & Solange (parrainé par l'Europa Jazz Festival), Papanosh (parrainé par Jazzdor Strasbourg) et Guillaume Séguiron Trio (parrainé par l'AJMI).

D'Jazz Nevers revalorisé.

L'association D'Jazz Nevers, qui organise le festival du même nom (du 10 au 17 novembre), a renouvelé sa convention triennale avec l'État, l'agglomération de Nevers et le conseil général pour 2012-2014. Les moyens alloués «ont été revalorisés de 11%, suite à l'évaluation de la précédente convention. Depuis des années, les financements stagnaient», explique **Roger Fontanel**, le directeur. Le conseil régional de Bourgogne a revu sa participation à la hausse. Le budget 2012 de D'Jazz Nevers devrait être de 670 000 euros.

Pas de Léz'Arts. Le festival de musiques actuelles Léz'Arts Scéniques, organisé chaque été par l'association Zone 51, à Sélestat (67), s'arrête. Il a vendu 15 000 billets au lieu des 18 000 attendus pour atteindre l'équilibre financier. La manifestation portée sur le métal, étaient concurrencée par des concerts organisés par la Foire aux Vins de Colmar et le festival Sobisphère. Zone 51, qui organise par ailleurs des concerts et gère des studios de répétition de la Ville de Sélestat, réfléchit avec cette dernière à de nouvelles manifestations.

Guérande : prix. La Ville de Guérande attend jusqu'au 31 octobre les candidatures pour son prix d'écritures théâtrales présidé par Joël Jouanneau [NOTRE PHOTO].



LES LIEUX AUGUSTE

Un fonds pour les comédies musicales. Oligopole est le premier fonds d'investissement dédié aux comédies musicales et grands spectacles musicaux. Il a été créé le 15 octobre par **Louis Kirsch**, spécialiste dans les levées de fonds, et Daniel Bendavid, avec l'appui de l'auteur **Thierry Sforza** comme directeur artistique et adossé au cabinet Daven Partners. Oligopole annonce deux premières

réalisations. Une comédie musicale intitulée *DièZe* prévue au Casino de Paris pour le printemps 2014 et le spectacle *Astérix* au Stade de France (3 représentations début juillet 2014).

Alençon : la Luciole aidée. La salle de musiques actuelles d'Alençon (61) la Luciole a obtenu de la communauté urbaine d'Alençon un plan de sauvegarde, décidé le 22 octobre, afin d'éviter une cessation de paiement. Une aide d'urgence de 25 000 euros et une aide remboursable de 10 000 euros ont été votées. **Loïc Lecomte**, directeur de la Luciole, explique : «Depuis l'agrandissement de la salle de 300 à 700 places il y a quatre ans, nous peinons à trouver notre rythme de croisière et le mois d'octobre a été un désastre côté fréquentation.» Quelques concerts seront annulés ou reportés en cette fin d'année.

CENTRE DE RENCONTRES D'AMBRONAY

Les résidences ont un prix

La rénovation de l'aile sud de l'abbaye d'Ambronay (01) a permis de créer treize chambres et huit salles de travail. Celles-ci ont accueilli les six jeunes ensembles que le centre soutient chaque année, ainsi que des artistes, comme l'orchestre Cappella Mediterranea, lors du dernier festival de musique baroque. «Nous développons les résidences à l'occasion du festival, ce qui nous permet d'accomplir un travail de fond : rencontres, master-classes, créations, enregistrements de disques et coproduction de concerts...», explique Alain Brunet, directeur général. Cette nouvelle capacité d'accueil en résidence ne s'est pas accompagnée de moyens de fonctionnement additionnels au budget de 3,3 millions d'euros du centre (la moitié pour le festival). «Nous avons besoin d'une aide supplémentaire, plaide le directeur.



BERTRAND PICHIEN

Mais les pouvoirs publics attendent que nous ayons effectué une année complète pour s'engager.» Le Département, propriétaire, verse 800 000 euros, l'État, la Région Rhône-Alpes et le mécénat financent à hauteur de 300 000 euros chacun. Les charges, le gardiennage et la sécurité vont gonfler les coûts. Des ressources pourraient venir de séminaires d'entreprises, mais ceux-ci nécessiteraient la construction d'une cuisine et de salles de restauration. **NICOLAS DAMBRE**

MARSEILLE-PROVENCE 2013

Communication : cafouillage au départ

Deux mois avant l'ouverture de l'année capitale, les conférences de presse se bousculent. Le 19 octobre, l'association MP2013 devait annoncer le programme du week-end d'ouverture prévu les 12 et 13 janvier. Ce rendez-vous a été éclipsé pour laisser la place à la conférence de presse de la mairie de Marseille et la préfecture qui

portait surtout sur les chantiers. «Il faut savoir accepter la hiérarchie», sourit Jean-François Chougnat, le directeur général de MP2013. Manque de considération ou défaut de coordination ? Pour le préfet, Hugues Parant, «il fallait distinguer tout ce qui relève des à-côtés et ce qui concerne l'artistique». La communication fonctionnera

peut-être mieux avec le Pavillon M, un bâtiment en construction adossé à la mairie, destiné à offrir un «guichet unique au grand public» en 2013. Outre cette installation, d'autres chantiers sont loin d'être finis. «Mais ils seront prêts au fur et à mesure que l'association en aura besoin», assure Hugues Parant. **MARJOLAINE DIHL**

Le Merlan rapproche les quartiers Nord. Située au cœur des quartiers Nord de Marseille, la scène nationale du Merlan innovera en 2013 en déplaçant une partie de son accueil jusqu'à la halte ferroviaire de Picon-Busserine. «En quatre minutes, on peut venir de la gare Saint-Charles jusqu'au Merlan», se félicite la directrice **Nathalie Marteau**. Les jeunes de l'Addap 13, une association locale, viendront chercher le public pour

le conduire jusqu'au théâtre. De quoi rassurer les spectateurs craintifs de traverser la cité.

Festival à Aubagne. Après Arts/Rue/Essais de 2002 à 2008 et Small is beautiful de 2009 à 2011, Lieux publics, centre de création consacré à l'art dans l'espace public, dirigé par **Pierre Sauvageot**, et la Ville d'Aubagne préparent un nouveau festival pour juin 2013 qui mettra à l'honneur

des artistes vivant et travaillant à Marseille et dans la région.

Act'oral : bilan prometteur. Annoncé comme un des événements structurants de Marseille-Provence 2013, le festival Act'Oral vient d'achever son édition 2012 sur un taux de fréquentation en nette hausse, à 68,3% contre 45,7% l'année précédente. Les 59 représentations sur 17 soirées ont réuni plus de 5 000 spectateurs.

BILAN

Temps d'images

Du 9 au 21 octobre à La Ferme du Buisson, à Noisiel, et au CentQuatre, à Paris.

Historique : 11^e édition. Événement conçu il y a dix ans à La Ferme du Buisson sur une idée de José Manuel Gonçalves et Angélique Oussedick.

Organisateur : ARTE, La Ferme du Buisson, scène nationale de Marne-La-Vallée, Le Centquatre à Paris.

Description : La rencontre des arts de l'image et du spectacle vivant.

Nombre de propositions artistiques : 33 dont compagnies étrangères : 13

Nombre de représentations : 68 + 1 Nuit curieuse + 1 installation permanente + 1 exposition permanente dont représentations gratuites : 1 installation permanente + 1 exposition permanente

Nombre de jours de représentation : 15

Événements spéciaux : la soirée d'ouverture avec l'unique représentation en première mondiale de L'œuvre de Gavin Bryars par l'orchestre de chambre,

produit par Temps d'images, la clôture
Fréquentation 2012 : 21 000 (estimation)

Fréquentation 2011 : 20 520

Budget : au total environ 800 000 euros.

Part du budget artistique + frais d'organisation : 680 000 euros

Part du budget communication : 15% (120 000 euros environ).

Subventions (spécifiques à la manifestation) : aucune

Partenaires spécifiques à la manifestation institutionnels et privés : aucun

Scènes associées : quatre partenaires européens et québécois : Duplacena à Lisbonne (Portugal), ColectivA à Cluj (Roumanie) Tanzhaus à Dusseldorf (Allemagne), Trafo à Budapest (Hongrie) et l'Usine C à Montréal (Canada).

Relations presse : Clémence Flécharde (ARTE), Dorothée Duplan (Plan Bey)

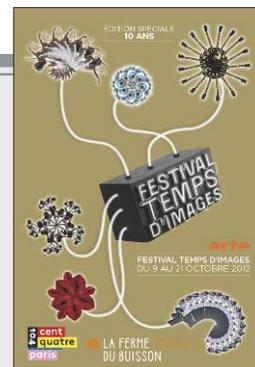
Partenaires presse : *Télérama*, France

Culture, *À nous Paris*, T3ois, Mandomix, Mouvement.

Programmation :

Denis Marleau, Michel Groisman, Glaser/Kuntz, Winter Family, Roger Bernat, Marta Soares, Sean Gandini/Gandini Juggling, Anagoor, Magali Desbazeille et Meg Stuart / Damaged, Frédéric Sonntag/AsaNisi-MAsa, Inne Goris, Anne Théron, Teatr Weimar, Robyn Orlin, l'Orchestre de chambre de Paris, Rita Redshoes/Rodrigo Areias, Ez3kiel, The Tiger Lillies/ Mark Holthusen, Olivier Leroy/Pierre-Yves Prothais, Yom et Wang Li, Éric Bernaud, Jul/Jeremie Hoarau.

Présentations de chantier : Bertrand Bossard (théâtre, vidéo) Compagnie Adrien M/Claire B (danse, vidéo).



D.R.

3 QUESTIONS À

Angélique Oussedick, Vincent Eches et José-Manuel Gonçalves

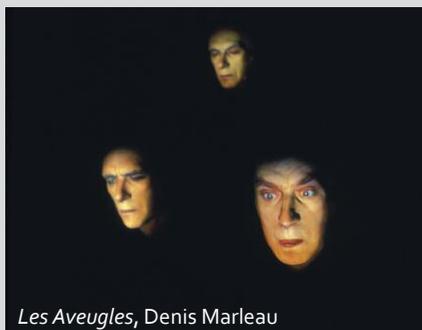
«Plus de liens avec l'art contemporain»

Dix ans après sa création, Temps d'images a-t-il changé la perception de ces formes hybrides par les professionnels du spectacle ?

Montrer de l'image sur une scène n'a jamais causé de souci technologique, mais il n'existait pas un focus artistique qui mettait en valeur cette hybridation. En faisant converger ces propositions, nous avons en quelque sorte créé un genre. Aujourd'hui, les rencontres entre images et arts de la scène sont répandues. Au dernier festival d'Avignon, il était difficile de trouver des spectacles qui n'en n'avaient pas. Nous avons été précurseurs dans la façon de nommer les spectacles dans la communication en désignant les techniques en jeu : danse, musique, théâtre vidéo... De nombreux artistes ont circulé en France à la suite de leur venue à Temps d'images. Guy Cassiers a été reconnu sur le tard en France grâce au festival : collectif Berlin, Wayne Mc Gregor, Hotel Modern... Il y a une génération «Temps d'images» de trentenaires nourris de références cinématographiques et qui ont développé presque une école, comme Cyril Teste, Marc Lainé...

Temps d'images reste-t-il producteur de projets ?

Le festival a été acteur dès le début. C'était un moment où il devait arriver des choses. L'idée était de créer des rencontres, en ayant l'intuition de rapprocher des artistes. Avec quelques moyens de production, cela a fait naître des projets. Chaque année, il y a deux ou trois projets qui s'inscrivent dans cette veine, parfois sur plusieurs années. Le prochain projet de Guy Cassiers (*Kiss and Cry*) est né d'un chantier d'il y a sept ans. Les réalisateurs et les spécialistes de l'image venaient souvent de la galaxie ARTE. Sur les premières éditions, ces formes n'étaient



Les Aveugles, Denis Marleau

RICHARD MAX TREMBLAY



Y.P.

pas faciles à défendre. Nous avons décidé, dès le départ, de présenter des formes abouties ainsi que des formes en chantier. Et cela a beaucoup participé à la formation des publics.

Quels sont vos projets ?

Il faut continuer à suivre les intuitions des artistes tout en présentant l'actualité de ce qui se joue dans ce champ, pour qu'il soit à la fois dans l'hyperspécialisation et le générique. Il faut aussi s'ouvrir à de nouveaux pays. On peut encore être précurseur dans le domaine de l'image dessinée, l'animation, la bande dessinée. Nous rejoignons de plus en plus le monde de l'art contemporain. C'est flagrant dans ce festival avec l'œuvre *Speechless* (Glaser/Kunz) exposée au Centquatre, utilisant des techniques proches de *Fantasmagories* (Denis Marleau) et qui vient d'être achetée par un grand collectionneur. Enfin, l'espace public offre un renouvellement de la dimension subversive, voire politique, ouverte par l'association de l'image et du spectacle vivant. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU

SUR VOS AGENDAS

PARIS 6 NOVEMBRE
Rencontre autour de l'ouvrage
« Quartiers – les projets
participatifs au cœur
de la politique de la Ville.
Par Artfactories/Autre(s)parts
www.artfactories.net

PARIS 9 NOVEMBRE
Études de cas – La médiation
dans les arts de la rue
Par HorsLesMurs
mediation.arts.rue@caramail.fr

RENNES
16 ET 17 NOVEMBRE
Les états du Théâtre
Dans le cadre de Mettre
en scène. Par Télérama.
02 99 31 12 31

GRENOBLE
17 NOVEMBRE
Assises populaires européennes
de la culture : démocratie
et démocratisation culturelle
Par le Festival international
de Théâtre action Rhône-Alpes
et le CNRS – Université Grenoble 3
www.fta-rhonealpes.fr

TOULOUSE
20 ET 21 NOVEMBRE
Journées professionnelles
Marionnettissimo
05 62 48 30 72

LAMBALLE
LE 24 NOVEMBRE
Création artistique et adoles-
cents : quelle rencontre ?
Par Itinéraires Bis
02 96 62 76 16

STRASBOURG
4 DÉCEMBRE
Culture et développement
durable : le renouvellement des

politiques culturelles en question.
Par l'Agence culturelle d'Alsace
et l'Observatoire des politiques
culturelles
www.formations.culture-
alsace.org

BORDEAUX
6 DÉCEMBRE
2014/2020 : Europe créative :
Accompagnement collectif.
Par l'Iddac et Relais culture
Europe. accueil@iddac.net

BRUXELLES
6 DÉCEMBRE
50 ans de création musicale
en Europe : ensembles et réseaux
Par Futurs composés
et Musiques nouvelles
contact@futurscomposes.com

CABOURG
6 ET 7 DÉCEMBRE
Rencontres européennes
de l'Adami. www.adami.fr

PARIS 8 DÉCEMBRE
Rencontre nationale
du Canopéa
contact@canopea.fr

BISCHWILLER
10 DÉCEMBRE
Regards croisés sur la présence
des auteurs dans les théâtres
Par l'Agence culturelle d'Alsace
03 88 58 87 98
www.culture-alsace.org

STRASBOURG
10 DÉCEMBRE
La rencontre entre projet artis-
tique et projet culturel
Par l'Agence culturelle d'Alsace
et la Ville de Strasbourg.
03 88 58 87 98
www.culture-alsace.org

REIMS DU 29 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE
«Reims scènes d'Europe»



La 4^e édition de Reims scènes d'Europe questionnera
«Les Frontières/L'exil». Parmi les rendez-vous,
les Journées *La Scène*, les 29 et 30 novembre sur le
thème «Échanges culturels en Europe : et si c'était
possible ?» (www.lascene.com), et un «week-end bébé», avec une
programmation pour la petite enfance et une rencontre avec la psy-
chologue-clinicienne Donatella Caprioglio intitulée «Comment l'enfant
se construit... dans l'espace physique mais aussi dans l'espace ima-
ginaire ?». Des performances d'artistes seront également program-
mées avec le FRAC Champagne-Ardennes dans le cadre des trente
ans du Fonds régional d'art contemporain. www.scenesdeurope.eu

L'OFFICIEL DE
La MUSIQUE
2013 - 26^e édition

VIENT DE PARAÎTRE

**Le guide-annuaire de référence
de tous les professionnels et amateurs
des musiques actuelles**

disponible sur
www.irma.asso.fr
et Fnac, Virgin... et librairies spécialisées



25 000 contacts indispensables

agents • producteurs • labels • distributeurs
• streaming • festivals • studios • éditeurs
• salles • organismes • web • médias •
formations • associations • conseil • artistes •
communication...

**Connectez-vous aux acteurs du secteur
Construisez et développez votre réseau**

L'avenir de la filière par 14 acteurs majeurs
Cahier spécial
Nouveaux usages • Nouveaux métiers

bon de commande



Nom/Prénom.....
Société.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tél..... E-mail.....
Je commande exemplaire(s) du guide annuaire *L'Officiel de la
musique 2013* au prix de 49€ + 6,5€ (participation aux frais d'envoi),
soit.....€
Ci-joint un chèque de..... € à l'ordre de l'irma, à
retourner à :

Irma • 22 rue Soleillet • 75980 Paris cedex 20

Également disponible sur place, sur www.irma.asso.fr,
auprès de nos correspondants, dans les réseaux Fnac, Virgin et librairies spécialisées

☎ 01 43 15 11 11 • fax 01 43 15 11 10 •
librairie@irma.asso.fr • www.irma.asso.fr

édition • formation • documentation • ressources • conseil • orientation • librairie



**Centre Chorégraphique National
 Roubaix Nord-Pas de Calais**
 Carolyn Carlson

recrute son directeur/trice

La direction sera confiée à un(e) artiste disposant d'une incontestable reconnaissance nationale et internationale dans le domaine chorégraphique.

Appartenant au réseau des 19 centres chorégraphiques nationaux, structure culturelle de référence dans sa région, le CCN Roubaix Nord-Pas de Calais est un opérateur qui rayonne dans le monde entier à travers la diffusion de ses productions. Depuis 2005, sa compagnie a donné plus de 650 représentations et rassemblé 350 000 spectateurs.

Il est implanté à Roubaix, ville de 98 000 habitants, au cœur de la Métropole lilloise et de l'Eurométropole (plus de 1,5 million d'habitants). A l'échelle locale, le CCN est une structure majeure du Pôle Danse reconnu par les partenaires publics.

Le CCN dispose d'une surface totale de 2500 m², comprenant six studios.

Le CCN est subventionné par le Ministère de la Culture et de la Communication, la Région Nord-Pas de Calais, la Ville de Roubaix et le Conseil Général du Nord. L'ensemble des financements publics conventionnés atteint 2,6M€. Le budget total de la structure s'élève à 4M€. Le CCN emploie 27 salariés permanents.

Les missions premières du CCN sont la création et la diffusion d'œuvres chorégraphiques. Ses missions associées sont l'accueil-studio, l'éducation artistique, la programmation et le développement chorégraphique sur son territoire.

Le CCN inclut à son projet une saison chorégraphique. Il comprend aussi une école de danse de haut niveau, l'un des principaux établissements pour l'enseignement chorégraphique dans le nord de la France.

Modalités de recrutement

Les candidat(e)s sont invité(e)s à envoyer leur dossier rédigé en français, au plus tard pour le 10 décembre 2012. Il comprendra :

- une lettre de motivation indiquant les axes majeurs du projet artistique envisagé ;
- un curriculum vitae détaillé, accompagné de tous documents d'information sur les réalisations antérieures (descriptif des créations, presse, enregistrements vidéo, calendrier de tournées).

Un document synthétique présentant le CCN peut être envoyé sur simple demande à n.libbrecht@ccn-roubaix.com.

Les candidat(e)s pré-sélectionné(e)s se verront remettre une note d'orientation et un dossier complet sur la base desquels ils pourront rédiger :

- un projet artistique détaillé et une projection budgétaire de la mise en œuvre complète de ce projet sur une période de quatre ans.

Les projets et projections budgétaires devront parvenir avant le 1^{er} mars 2013.

Après examen des dossiers, les candidat(e)s pré-sélectionné(e)s seront reçu(e)s par le jury courant mars 2013.

La prise de fonction interviendra le 1^{er} janvier 2014.

Les candidatures sont à adresser par courrier postal et électronique à Monsieur le Président du Centre Chorégraphique National Roubaix Nord-Pas de Calais
 33 rue de l'Epeule - 59100 Roubaix
n.libbrecht@ccn-roubaix.com

L'Orchestre
 Régional
 de Cannes



recrute son
**Directeur musical et
 chef d'orchestre permanent**

L'Orchestre Régional de Cannes Provence Alpes Côte d'Azur est un orchestre symphonique de chambre de 37 postes de musiciens permanents et une équipe administrative et technique de 12 personnes. Basé à Cannes, son action s'étend sur le territoire de toute la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en même temps que sur le plan national et international.

Parallèlement à une importante activité de diffusion l'Orchestre a développé des actions à caractère pédagogique visant à l'élargissement du public.

Pour mener à bien ses activités, l'Orchestre bénéficie du concours de l'ensemble des collectivités publiques (Ministère de la culture et de la communication - DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ville de Cannes et Département des Alpes-Maritimes). Il complète ses ressources par des moyens générés par ses activités et le soutien de son club de partenaires d'entreprises ANDANTINO.

Missions générales :

Sous la responsabilité de la Présidente du Conseil d'administration et en liaison avec la Direction administrative, le Directeur musical a pour mission :

- De fixer les orientations artistiques de l'Orchestre en donnant des impulsions significatives notamment dans la recherche de nouveaux publics, dans la sensibilisation des jeunes publics à la musique classique et à la création contemporaine ;
- D'établir la programmation musicale de l'Orchestre (programmes et interprètes) ;
- De diriger un certain nombre de concerts chaque année et de participer aux actions culturelles et pédagogiques ;
- De garantir la qualité artistique de l'Orchestre, son maintien à un niveau musical le plus élevé possible, son perfectionnement et la formation permanente des musiciens ;
- De contribuer au rayonnement national et international de l'Orchestre ;
- De présider les jurys de recrutement des postes artistiques ainsi que les éventuels contrôles de fonction ;
- D'assurer la représentation de l'Orchestre auprès des médias et des partenaires institutionnels.

Profil souhaité :

Chef d'orchestre ayant une bonne connaissance des réseaux artistiques, culturels et Institutionnels, des capacités stratégiques permettant de construire, conduire et faire partager un projet artistique et culturel dans toutes ses dimensions, une aisance relationnelle et le sens du service public.

Directeur musical créatif et dynamique, ayant une aptitude à la concertation et au développement de partenariats, une capacité à susciter des projets culturels innovants dans le but de conquérir de nouveaux publics et de renouveler les répertoires.

Maîtrise de la langue française.

Obligations :

Il aura à diriger annuellement des concerts publics, tournées, représentations lyriques, mais aussi des concerts éducatifs, des concerts ou répétitions commentés. Une fois définies ses interventions annuelles à la tête de l'Orchestre, le Directeur musical restera maître de son calendrier.

Procédure de recrutement :

Les candidatures, comprenant une lettre de motivation en français accompagné d'un CV détaillé, sont à adresser avant le 22/12/2012 à :

Madame la Présidente de l'Orchestre Régional de Cannes Provence Alpes Côte d'Azur - 24 et 26 avenue des Arlucs - CS 60006 - 06150 Cannes la Bocca ou via le site de l'Orchestre www.orchestre-cannes.com.

Les candidats retenus à l'issue d'une pré-sélection sur dossiers seront appelés à rédiger et présenter un projet artistique et culturel détaillé pour l'Orchestre pour une période de trois ans devant une commission de recrutement. Ce projet pourra être assorti de propositions artistiques (incluant le cas échéant des noms de chefs ou solistes invités). Les candidats disposeront d'un mois pour rédiger leur projet.

Le poste est à pourvoir au 01/09/2013.



La Communauté de Communes
du Pays de Redon (24 communes,
55 000 habitants) recrute

un(e) directeur(trice)

Pour « Le Théâtre Intercommunal
du Pays de REDON »

« Scène de territoire pour le Théâtre » avec une programmation professionnelle pluridisciplinaire, le théâtre accueille chaque saison des spectacles en diffusion-des résidences de création- ainsi que des temps de pratique amateur. Au cœur d'un territoire de 57 000 habitants l'équipement a été rénové en 2011 avec : une salle de 466 places, deux plateaux : diffusion 200m² - création 180m², un studio, un logement 5 chambres. Equipe de 8 permanents plus intermittents techniques-Budget 2012 de 960 000 E/HT- Scène subventionnée par la DRAC et Région Bretagne, le CG 35. Partenariat avec Le Grand T en L.A. et le TNB.

Mission

- Concevoir : un projet artistique et culturel, une saison pluridisciplinaire de qualité dotée d'une spécialité « théâtre » (diffusion-co-production - soutien à la création - accueil en résidence)
- Gérer l'établissement sur les plans administratif, organisationnel et budgétaire.
- Favoriser l'élargissement des publics grâce à une politique d'action culturelle et de médiation avec un projet d'éducation artistique et culturelle.
- Favoriser les partenariats et les synergies avec les différents acteurs de la vie culturelle sur les territoires local, régional et national.
- Conduire une politique active en direction de la pratique amateur.

Profil et compétences

- Formation supérieure et expérience réussie dans la conduite de projets artistiques et culturels du spectacle vivant, en lien avec des partenaires institutionnels.
- Bonne connaissance de l'environnement juridique, financier et administratif du spectacle vivant et des collectivités territoriales. Sens du service public.
- Très bonne connaissance des milieux artistiques professionnels, des réseaux du spectacle vivant et de la création.
- Qualités managériales, capacité à fédérer et à travailler en équipe.
- Maîtrise des outils informatiques.
- Grande disponibilité

Caractéristiques du poste

- Placé sous l'autorité du Directeur Général des Services-poste de catégorie A de la Fonction Publique Territoriale - recrutement par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle.
- Poste à temps complet.
- Rémunération et indemnités selon les conditions statutaires et l'expérience.
- Recrutement souhaité pour le 1^{er} Mars 2013.

Candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à envoyer avant le 13 Novembre 2012 à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Redon – 66, rue des Doves – BP 70519 – 35605 REDON cedex.



L'Association pour le Jazz en Orchestre National
recrute son/sa **Directeur(trice) artistique**

Au centre des projets et missions de l'AJON, l'Orchestre National de Jazz occupe une place essentielle. Il en est le creuset artistique. Cette institution prestigieuse a révélé en France, mais aussi dans le monde, depuis sa fondation en 1986, la créativité du jazz français. Elle a mis en avant et accompagné plusieurs générations de solistes et de compositeurs.

Désormais l'AJON est un relais unique au service de la création musicale.

C'est sous l'impulsion du/de la Directeur(trice) artistique et à partir des projets qu'il/elle conçoit et décline que s'élabore l'essentiel des actions de l'AJON.

PROFIL

Le/la Directeur(trice) artistique est un(e) musicien(ne) compositeur et/ou arrangeur avec une expérience de direction artistique. Il/elle est recruté(e), sur la base d'un projet artistique et culturel, pour une durée de quatre ans non renouvelable.

sa propre démarche. Il/elle témoigne d'une réelle ouverture aux autres disciplines artistiques dans le cadre de productions « transversales » avec la danse, les arts du cirque, le cinéma, le théâtre, les arts numériques, etc.

PROCÉDURE

Les candidat(e)s sont invité(e)s à prendre contact avec l'AJON afin de disposer du cahier des charges.

Ils/elles devront rédiger une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, et un document de trois pages maximum précisant les orientations de leur projet en s'appuyant sur le cahier des charges. Le Conseil de l'AJON étudiera toutes les candidatures. Les candidat(e)s retenu(e)s proposeront alors un projet et seront auditionné(e)s par un jury.

Prise de fonctions au 1^{er} janvier 2014.
Date limite de dépôt des candidatures
le 15 décembre 2012,
le cachet de la poste faisant foi.

Courrier adressé par mail et par courrier à
M. le Président de l'AJON
11 rue Edgar Varèse,
Cité administrative, Bâtiment M.
75019 PARIS
candidature@onj.org



DIEPPE SCÈNE NATIONALE

recrute un(e) chargé(e) des relations avec les publics

MISSIONS :

- promouvoir, développer et pérenniser le projet de la scène nationale sur son aire de rayonnement, en direction des publics individuels, associatifs, amateurs, scolaires...
- conception et mise en place d'actions de sensibilisation, suivi et développement de partenariats
- conception de documents spécifiques pour les publics visés
- développement et exploitation du fichier public

PROFIL :

- intérêt pour le spectacle vivant et le cinéma
- dynamisme, capacité d'initiative, d'autonomie et de travail en équipe
- qualités relationnelles et rédactionnelles
- expérience préalable réussie dans le domaine culturel
- permis B
- disponibilité soirs et week-ends

CONDITIONS :

- CDI temps plein
- date de prise de fonction : janvier 2013
- rémunération selon convention collective CCNEAC
- lieu : Dieppe (76)

Pour postuler : lettre de motivation et CV par courrier ou par mail :

Jérôme Méheust • Administrateur
Dieppe Scène Nationale • quai Bérigny • 76200 Dieppe
administration@dsn.asso.fr

www.dsn.asso.fr



un plateau pour la voix
**SCÈNE CONVENTIONNÉE
 DE REZÉ**

(44/Nantes Métropole)

Recrute son

Administrateur (trice) de diffusion et de production
Administrateur (trice) du pôle artistique et culturel

Sous l'autorité du directeur de l'ARC et en lien avec le secrétaire général, le directeur technique et le chef comptable, l'administrateur de diffusion et de production aura en charge le suivi et la réalisation des projets artistiques et culturels de l'ARC (accueils en diffusion, résidences de travail et de création, rencontres musicales, actions culturelles, événements hors-les-murs, projets spécifiques...) 40 spectacles, 60 manifestations, 100 rendez-vous.

Sur le plan administratif

- Suivi de la programmation, négociation, confirmation, et élaboration des contrats de cession, d'engagement, de coréalisation, et des conventions partenariales, de coproduction, coréalisation, résidences...
- Etablissement des décomptes de coréalisation.
- Contribution à l'élaboration des dossiers de demandes de subventions annuelles.
- Elaboration des demandes de subventions spécifiques aux projets artistiques et culturelles
- Participation à la rédaction du rapport d'activités annuel et aux comptes rendus de projets.

Sur le plan financier

- Suivi, veille et contrôle budgétaire du pôle artistique et culturel.
- Participation à l'élaboration du budget prévisionnel
- Participation à la recherche de moyens nouveaux pour des projets de diffusion, de coproduction et d'expérimentation artistique.

Sur le plan logistique

- Responsable de la logistique d'accueil des artistes et de l'organisation du planning de l'attaché à la logistique.
- Prise en charge de la logistique de déplacements du directeur artistique de l'ARC.

Profil requis

- Etudes supérieures en gestion des entreprises culturelles.
- Connaissances avérées en droit du travail lié aux emplois artistiques, et notamment des artistes étrangers.
- Bonne connaissance des réseaux de production et de diffusion du spectacle vivant.
- Qualités de rigueur et d'autonomie.
- Disponibilité, présence sur les lieux de spectacles.
- Expérience confirmée.
- Permis B

Groupe 4 - statut cadre - convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles - 13ème mois

Merci d'adresser lettre de motivation et curriculum vitae à :
M. Maurice Cosson, directeur
 L'ARC, 24 rue de la Balinière - 44400 REZE.
 ou info@larcareze.fr
 Jusqu'au mercredi 7 novembre 2012 inclus.
 Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

TCA

THÉÂTRE COMMUNAUTAIRE D'ANTIBES

Le Théâtre Communautaire d'Antibes recrute SON ADMINISTRATEUR (H/F)



Le Théâtre Communautaire d'Antibes ouvrira ses portes au public le 6 avril 2013. Une société publique locale porte cet futur équipement culturel (2 salles : 1 200 places et 250 places) au nom de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis et de la Ville d'Antibes.

La plus grande scène de la Région PACA accueillera toutes les formes contemporaines de spectacle vivant, de l'opéra au nouveau cirque, lors des 160 représentations de sa saison.

MISSIONS

Placé(e) sous l'autorité du Directeur Général, l'administrateur prend en charge la gestion administrative, sociale, juridique et financière de l'établissement. À ce titre, il/elle assure les missions principales suivantes :

- gestion administrative
- préparation du budget et de son exécution
- analyse financière et contrôle de gestion
- mobilisation et suivi des financements institutionnels, publics et privés
- relations avec les tutelles au nom du Directeur
- rédaction, négociation et évaluation des différents contrats et conventions
- gestion du personnel et encadrement de la comptabilité
- organisation générale et planning des activités

PROFIL RECHERCHÉ

- Expérience professionnelle confirmée
- Solide pratique de la gestion administrative et financière, de la gestion des ressources humaines
- Qualités relationnelles et rédactionnelles, d'organisation et d'encadrement
- Maîtrise des outils informatiques de gestion budgétaire, de comptabilité analytique et de réseaux
- Goût du travail en équipe, dynamisme et disponibilité

CONDITIONS D'EMPLOI

- CDI plein temps, rémunération selon convention collective et expérience
- Poste à pourvoir au 1^{er} janvier 2013

Adresser CV et lettre de motivation à adresser avant le 26 novembre 2012 :

- par courrier à **Président de la SPL Théâtre Communautaire d'Antibes**
 4, avenue de la Libération – 06600 Antibes
- ou par mail à contact@tca-theatre.fr

Structures de création et de diffusion

Direction

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL ROUBAIX NORD-PAS DE CALAIS (59). Directeur (h/f). → Voir page 12

ORCHESTRE RÉGIONAL DE CANNES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR (06). Directeur musical et chef d'orchestre permanent (h/f). → Voir page 12

AJON, Orchestre National de Jazz à Paris. Directeur artistique (h/f). → Voir page 13

Administration / production / diffusion

ARC à Rezé (44). Administrateur de diffusion et de production (h/f). → Voir page 14

THÉÂTRE COMMUNAUTAIRE D'ANTIBES (06). Administrateur (h/f). → Voir page 14

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTÉ à Belfort. Attaché de production et de diffusion (h/f). → Voir ci-dessous

ABBAYE DE NOIRLAC - CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE (18). Chargé de production (h/f). Cand. avant le 13/11. CDI pour le 01/03. c.fait@noirlac.fr

COMPAGNIE BEAU GESTE au Val-de-Reuil (27). Chargé de production et de diffusion (h/f). Cand. avant le 15/11. CDD. contact@ciebeaugeste.com

COLLECTIF F71 - CONCORDANCE DES TEMPS à Gentilly (94). Chargé(s) de production, diffusion et administration (h/f). Pour novembre. sara.louis@free.fr ; silnyva@club-internet.fr

LA PASSERELLE - LE GRAND MIX à Tourcoing (59). Administrateur (h/f). Cand. 15/11. Entre-temps dès le 3/12. Pour le 18/05. recrutement@legrandmix.com

VILLE DE GUYANCOURT (78). Administrateur (h/f) du pôle musiques. Cand. 5/11. CDD du 17/12 au 24/12. secretariat.drh@ville-guyancourt.fr

LES PRODUCTIONS DU VENDREDI à Toulouse (31). Chargé de production et de diffusion chanson / jazz (h/f). Cand. avant le 30/10. m.cardon@lesproductionsduvendredi.com

LATITUDES CONTEMPORAINES LILLE (59) Secrétaire général (h/f). CDI. melanie@latitudescontemporaines.com

KOMPLEXKAPHARNAÛM à Villeurbanne (69). Administrateur (h/f). CDD 4 mois dès le 15/01. Cand. 8/11. j_kalt@kxkm.net

Communication / Relations publiques

SCÈNE NATIONALE DE DIEPPE (76). Chargé des relations avec les publics (h/f). → Voir page 13

LES USINES BOINOT, Centre national des arts de la rue en Poitou-Charentes à Niort (79). Chargé de communication et médiation (h/f). Cand. avant le 15/11. CDI. www.usines-boinot.fr

LE FRACAS, CDN de Montluçon (03). Responsable relations publiques (h/f). Pour janvier. Cand. 30/11. contact@cdnlefracas.com

Technique

OPÉRA DE MASSY (91). 2 techniciens polyvalents (h/f). CUI-CAE CDD 6 mois renouvelable. www.opera-massy.com

Autres

THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG (67). Hôte de billetterie, d'accueil et standard. Cand. avant le 15/11. rh2@tns.fr

UN TEMPS DE CHIEN CORPORATION à Brest (29). Chargé de diffusion (h/f) + Chargé de production et d'administration (h/f). temps.de.chien@gmail.com

TU-NANTES (44). Comptable principal(e). Cand. avant le 7/11. Entretien dès le 19/11. CDD 4 mois et demi dès janvier. recrutement@tunantes.fr

BELIEVE DIGITAL à Paris (75). Content manager Turquie (h/f) + Content manager Russie (h/f). CDD 6 mois. jerome@believedigital.com

DANSE À LILLE ET FILAGE. Comptable (h/f) à Lille et à Roubaix. CDI pour janvier. contact@filage.fr ; administration@dansealille.com

L'ARROSOIR, Groupement d'employeurs à Ancinnes (72). Comptable paie. Cand. avant le 30/10. www.profilculture.com

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous
Tél. 02 40 20 60 21
Fax 02 40 20 60 30
emploi@lalletreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

Fonction publique territoriale

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE REDON (35).

Directeur (h/f) pour le Théâtre Intercommunal. → Voir page 13

EPCC DE L'YONNE (89). Chargé de mission (h/f). CDD 1 an reconductible. 03 86 40 95 17.

www.conservatoire-auxerre.org

RÉGION POITOU-CHARENTES.

Chargé de mission spectacle vivant (h/f) pour le conservatoire à rayonnement départemental de l'Yonne. Cand. avant le 23/11. Pour le 1/12. drh.recrutement@cr-poitou-charentes.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉNIN-CARVIN à Hénin-Beaumont (62). Directeur administratif et financier (h/f) + Chargé de production (h/f) + Chargé de communication, infographiste (h/f). Candidatures avant le 12/11 + Chargé d'accompagnement artistique, pratiques amateurs et coordination musiques actuelles/populaires (h/f). Cand. 23/11. olivier.galan@agglomeration-henin-carvin.fr

VILLE DE TRAPPES (78). Directeur technique pour la Régie - la Merise. c.drobinski@la-merise.fr

VILLE DE SAINT-LEU-D'ESSERENT (60). Directeur du pôle Culture et vie locale (h/f). www.saintleudesserent.fr

VILLE DE MÂCON (71). Directeur du Pôle / Chef du Service de l'action culturelle (h/f). ressources-humaines@ville-macon.fr



LE CCNFCB Recrute

UN(E) ATTACHÉ(E) DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION

En coordination étroite avec la Directrice, le Secrétaire général et le Responsable administratif et financier le / la attaché(e) de production et de diffusion aura pour principales missions :

- la promotion, la prospection, la négociation et l'organisation de la diffusion des pièces et des projets de création hors cadre de Joanne Leighton,
- la mise en œuvre du montage et du suivi des productions,
- l'administration et l'organisation des tournées et leur accompagnement,
- la gestion du fichier diffusion.

PROFIL SOUHAITE

- très bonne connaissance du spectacle vivant et en particulier du champ chorégraphique, de ses réseaux locaux, nationaux, européens,
- excellentes capacités relationnelles et rédactionnelles,
- sens du dialogue et du travail en équipe,
- disponibilité et mobilité,
- anglais, lu, parlé et écrit,
- expérience dans un poste similaire.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION

- CDI,
- poste basé à Belfort à pourvoir dès maintenant,
- salaire selon expérience et sur la base de la CCNEAC,
- permis B indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le 16 novembre 2012 uniquement par e-mail à : Joanne Leighton, Directrice - j.leighton@ccnfc-belfort.org Laurent Vinauger, Secrétaire général - l.vinauger@ccnfc-belfort.org

CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTE À BELFORT
3, AVENUE DE L'ESPERANCE - 90000 BELFORT



Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur www.pole-emploi-spectacle.fr

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations : mouvements@lalettreduspectacle.com

DRAC BRETAGNE. Un service du spectacle vivant à la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne est créé. Jean-Christophe Baudet est conseiller pour le théâtre, les arts de la rue, les arts du cirque de la DRAC ; Nicolas Vergneau, ex-administrateur et adjoint de programmation au Théâtre de Vanves, devient conseiller pour la danse le 1^{er} novembre ; Dominique Muller, responsable du spectacle vivant au conseil régional de Languedoc Roussillon, est nommé conseiller pour la musique le 1^{er} décembre.

ENSAD MONTPELLIER.

Le comédien et metteur en scène, Richard Mitou succédera le 1^{er} janvier à Ariel Garcia Valdés qui part à la retraite. Il était administrateur du Théâtre, scène conventionnée d'Auxerre (89).



PIERRE ALVENTOSA

MAISON DE LA DANSE. Matthieu Rietzler devient secrétaire général de la Maison de la Danse à Lyon (69). Il occupait les mêmes fonctions à l'Opéra de Lille (59) où Ophélie Couaillac l'a remplacé. Michèle Luquet Bonvallet est désormais conseillère spéciale auprès de la direction générale.

LA FAÏENCERIE-THÉÂTRE. Julien Viguier, ancien administrateur de la scène conventionnée d'Auxerre (89), administrera la Faïencerie-Théâtre, à Creil (60), dès le 3 décembre. Florence Margueray, qu'il remplace, a rejoint L'apostrophe, scène nationale de Cergy-Pontoise (95).

COMPAGNIE L'ART MOBILE. Benoît Szakow, ex-directeur du Théâtre Bu à Châtelleraut (86), remplace à l'administration Benoit Commensal, parti à la Ferme de tout les possibles, en qualité d'administrateur. Camille Fabre remplace comme chargée du développement Charlotte Verna, partie à l'Espace Jean Vilar, à Arcueil (94). Alice Térue est chargée du développement et de l'organisation des tournées et Jill Ickowicz chargée de diffusion.



D.R.

ONDA. Nathalie Vimeux, secrétaire générale de l'Office national de diffusion artistique depuis septembre 2007, vient d'en être nommée directrice adjointe.

APMAC. APMAC. Vincent Robert devient le directeur de l'Association pour le prêt de matériel d'animations culturelles à Saintes (17). Il a exercé plusieurs directions techniques dont celle de la Biennale de la danse à Lyon (69). Dominique Biton part à la retraite et poursuivra son partenariat en qualité de metteur en scène avec le Théâtre Bouche d'or, à Saintes.

PARCOURS

Sébastien Cavalier, à la Ville de Marseille

Il vient de succéder à Jean Mangion comme directeur de l'action culturelle

Arrivé début juillet à Marseille, Sébastien Cavalier est déjà dans le bain. Il connaît sur le bout des doigts la liste des infrastructures et opérateurs culturels qui peuplent la deuxième ville de France. Il faut dire que le nouveau directeur de l'action culturelle (DAC) de la cité phocéenne présente un cursus de premier de la classe. Après Sciences-Po Grenoble et un diplôme d'études supérieures spécialisées en stratégies d'entreprise, il débute sa carrière en 1996 à Phnom-Penh à la division du patrimoine culturel de l'Unesco, dans le cadre du service national de coopération. Il est alors chargé d'une mission pour la sauvegarde du site d'Angkor. S'ensuit une carrière essentiellement basée en Asie : d'abord à Taïwan où il est conseiller technique auprès du Conseil national des affaires culturelles, puis à Pékin



M. DIHL

où il occupe jusqu'en juin dernier le poste d'attaché culturel à l'ambassade de France. C'est à cette occasion qu'il se frotte au monde du spectacle vivant, en organisant notamment de 2008 à 2012 le festival Croisements, un événement qui s'étend sur près de 20 villes et dure un mois. «*J'ai passé plus de temps à l'étranger qu'en France, reconnaît-il. Mais j'ai été amené à travailler dans tout le spectre culturel.*» De son point de vue, son expatriation a peut-être été compté pour son recrutement à Marseille, à quelques mois de l'année européenne de la culture. Une observation sans doute fondée, d'autant que ce dernier perçoit la culture comme «*un levier de développement*». S'il se défend d'avoir une «*vision utilitariste de la culture*», Sébastien Cavalier considère néanmoins qu'elle doit être «*au service d'un projet économique et social*». **MARJOLAINE DIHL**

THÉÂTRE DE POCHE-MONTPARNASSE.

Laurent Codair, quitte le service de presse de la Comédie-Française où il était attaché de presse du théâtre du Vieux-Colombier, pour rejoindre le Théâtre de Poche-Montparnasse (ouverture en janvier), comme responsable de la communication et du développement.

THÉÂTRE DU CLOÎTRE.

Samuel Bourdeix a été recruté en qualité de régisseur principal, suite au départ de Benjamin Bettembourg du Théâtre du Cloître, à Bellac (33). Il seconde Jonathan Prigent (régisseur général).

THÉÂTRE LES CÉLESTINS.

Julia Lenze devient administratrice de production des Célestins, à Lyon. Elle était responsable de la presse et des relations publiques du Berliner Ensemble.



D.R.

LIGNE DIRECTE. Audrey Ardiet, ex-coordinatrice artistique du Manège, centre culturel de Maubeuge (59), devient chargée de diffusion et coordination de Ligne Directe, bureau de diffusion à Paristandis que Jeanne Clavel ex-assistante presse du Festival d'automne à Paris et de Montpellier Danse, devient chargée de communication et de logistique.

VILLE DE PESSAC. Thierry Créteur a quitté le cabinet du maire de Pessac pour prendre la direction de la culture de la même ville, en remplacement de Germinal Climent.

MAISON DE LA POÉSIE. Olivier Chaudenson, qui dirige le festival Les Correspondances de Manosque, devient directeur de la Maison de la Poésie à Paris, succédant à Claude Guerre. Bernard Comment prend la présidence du conseil d'administration, à la suite d'Emmanuel Hoog.

CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-D'OISE.

Émilie Peluchon a pris ses fonctions de chargée de mission pour la danse à la Direction de l'action culturelle du conseil général du Val-d'Oise. Elle était chargée de production et de diffusion de la Compagnie Étantdonné.

L'AMPLI. Nicolas Guaglianone a pris les rênes de l'Ampli, espace de répétition et d'enregistrement pour les musiques actuelles au Creusot (71) qui ouvre le 1^{er} octobre. Il était régisseur son du Théâtre d'Autun.

VILLE DE NICE. Dimitri Triadafilidis, ex-directeur de l'Acropolis, palais des congrès de Nice (06), est le nouveau directeur de cabinet adjoint, directeur de la communication, de la presse et de l'événementiel de la Ville de Nice. Il succède à Caroline Magne-Ciotti.

VILLE DE SARLAT-LA-CANÉDA. Suite au départ à la retraite d'Annie Bersars, Georges Pataky est le nouveau directeur de la culture et du patrimoine de Sarlat-la-Canéda (24). Il était directeur adjoint à la culture et au tourisme de la Ville de Troyes (10).